

Membres en exercice : 6

Date de la convocation: 16/04/2026

Présents : 5

Le vingt-quatre avril deux mille vingt-six à 09 heures 00 l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence de Alain BARBUSSE

Votants : 6

Présents : Alain BARBUSSE, Josette GAILLAC, Géraldine BENDER, Quentin AFFORTIT, Alain ARGILIER

Pour : 6

Présents non votants :

Contre : 0

Représentés : Daniel PETITJEAN représenté par Alain ARGILIER

Abstentions : 0

Excusés :

Absents : Bruno MANIN suppléé par Quentin AFFORTIT

Secrétaire de séance : Josette GAILLAC

Objet: Détermination du nombre de Vice-présidents - DE_002_2026

Le 24 avril 2026 à 9 heures,

Se sont réunis les membres du conseil syndical du SIVU de la Can de l'Hospitalet sous la présidence de Monsieur Alain BARBUSSE, élu Président.

Vu le code général des collectivités territoriales ;

Considérant que le conseil syndical détermine le nombre des vice-présidents sans que ce nombre puisse excéder 30% de l'effectif légal du conseil syndical, soit 1 vice-président maximum ;

Le Conseil syndical, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **DECIDE** la création de 1 poste de vice-président.

Ainsi fait et délibéré à Bassurels, les ans, jours et mois que ci-dessus.

Acte rendu exécutoire
après dépôt en Préfecture
le 30/04/2026
et publié ou notifié
le 30/04/2026

Le secrétaire
Josette GAILLAC

Pour le Conseil syndical,
Le Président,
Alain BARBUSSE

SIVU de la Can
de l'Hospitalet
Mairie
48400 BASSURELS